



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION

Valant règlement de consultation

**Etude cartographique des populations de mulette perlière
sur le site Natura 2000 FR8302040 « Rivières à Moules perlières du bassin de l'Ance du nord et
de l'Arzon »**

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER

Président

Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc

63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 13 octobre 2020.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitants (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

CONTEXTE

Le site Natura 2000 « Rivières à Moules perlières du bassin de l'Ance du Nord et de l'Arzon » couvre une surface de 396 ha pour un linéaire de 150 km et concerne le territoire de 14 communes réparties sur trois départements différents (Puy-de-Dôme, Haute-Loire et Loire).

L'Ance du Nord et l'Arzon sont des rivières identifiées comme majeures pour la conservation de la Moule perlière. D'après les recensements effectués entre 1998 et 2001, la population de Moules perlières de l'Ance du Nord était l'une des plus importantes d'Auvergne (6 500 individus), et l'une des rares où la



présence de jeunes était avérée (G. COCHET, 2001). Une étude menée par S. Vrignaud en 2018 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 indique que la population a diminué d'environ moitié et est fonctionnellement éteinte (absence de juvéniles).

La mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 « Rivières à Moules perlières de l'Ance du Nord et de l'Arzon » consiste à conduire des actions d'animation, de gestion, de suivi scientifique et de coordination sur les 396 ha du site. En 2021, le Parc, structure porteuse de l'animation du document d'objectifs, s'appuiera sur un prestataire pour réaliser une étude cartographique des populations de Moules perlières permettant de faire des propositions de gestion.

CONTENU DES MISSIONS

Deux études importantes ont été réalisées sur ce territoire dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 :

- Etude des populations de moules perlières (Vrignaud, 2018) ;
- Identification des variables environnementales locales régissant la répartition des mulettes perlières (Vrignaud, Crexeco, 2019).

Ces études ont été complétées par des suivis réalisés dans le cadre du Contrat Territorial de l'Ance du Nord porté par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez. :

- Suivi annuel des populations de Moule perlière sur 3 stations de l'Ance du nord (Vrignaud, 2020)
- Analyses physico-chimiques et analyses du substrat sur trois stations à moule perlière (Aquabio, 2020)

Grâce à ces études, des hypothèses sur les facteurs de régression ont été émises. **Il convient désormais d'identifier l'origine de ces facteurs et leur niveau d'impact potentiel.**

Les objectifs de cette étude sont donc les suivants :

- Identifier l'origine des atteintes à l'échelle du linéaire de rivière ;
- Identifier l'origine des atteintes à l'échelle du bassin versant ;
- Préconiser des mesures de gestion adéquates, hiérarchisées et différenciées selon les secteurs.

Ce travail doit prendre en compte les études précédentes et se baser sur une approche cartographique et statistique robuste pour étayer les propositions.

RENDU ET ENGAGEMENTS

Le prestataire assurera son intervention conformément au contenu ci-dessus.

Le prestataire remettra au Parc un rapport intermédiaire **au plus tard le 01 novembre 2021**, puis son rapport détaillé constituant le bilan technique et financier de son intervention **au plus tard le 15 décembre 2021**. Le Parc en tant que maître d'ouvrage peut émettre des avis et demandes de compléments sur le rapport jusqu'au 01^{er} décembre 2021. Le rapport final comprendra notamment :

- Une méthodologie ;
- La présentation de l'ensemble des résultats obtenus ;
- Des préconisations de gestion ;



- Une cartographie des propositions ;
- Un résumé de la mission, des résultats et de leur analyse (1 page).

Le rapport correspondant à cette mission sera fourni en trois exemplaires papier couleur, dont un reproductible, et une version informatique (version Word et PDF, photographies en format jpeg). La version informatique (cartographie et données) devra être compatible avec QGis. Les logos des financeurs figureront sur la première de couverture, ainsi que le logo du Parc qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

Obligations concernant les données cartographiques et les études :

- les photographies illustrant le rapport de suivi pourront être exploitées par le Parc dans le cadre d'une utilisation non commerciale, en mentionnant l'auteur de l'image ;
- le prestataire s'engage à mentionner le Parc comme maître d'ouvrage des études dans toute communication interne ou externe.
- le Parc s'engage à mentionner le prestataire dans toutes les publications tirées des études ou des données cartographiques.

(*) Logos des financeurs de l'opération devant figurer dans les présentations et dans le rapport d'étude :



Le prestataire participera au comité de pilotage du site Natura 2000 se réunissant à l'automne 2021 (date non fixée à l'heure actuelle) pour présenter son étude.

Le contrat sera conclu pour une période comprise entre la notification du marché et le 31/12/2021.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. La valeur scientifique et technique, la méthodologie proposée : 50%
2. Le prix : 30% ;
3. Le délai d'exécution et le planning proposé : 20%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

Le montant prévisionnel du marché est de 7 200 € TTC.



5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

- Un premier acompte de 30% sera versé à réception de la lettre de commande et sur présentation d'une facture.
- Le solde de 70 % sera versé à l'issue de la mission après acceptation par le Parc naturel régional Livradois-Forez du rapport d'étude final adressé au plus tard le 15/12/2021 et sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le lundi 07 juin 2021 – 12 h (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.



Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif de la prestation proposée et des moyens humains dédiés
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez